

L'honorable M. McCutcheon: Non pas. Il n'y existe aucun contrôle. On y a établi de présumés principes directeurs, mais les prix et les salaires montent sans être régis par aucune mesure législative. La seule initiative à ce sujet, en Angleterre, ce fut un discours du premier ministre. La situation où il se trouve me touche beaucoup, mais cela ne se fait pas en Angleterre ni dans aucun État démocratique du monde occidental.

L'honorable M. Croll: Il existe une loi du Parlement.

L'honorable M. McCutcheon: Non. Que le leader du gouvernement ne donne pas à entendre que si notre pays était un État unitaire, le gouvernement établirait une régie des prix et des salaires.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Je n'ai rien dit de semblable.

L'honorable M. McCutcheon: Ma foi, c'était la conclusion à tirer. J'ignore pourquoi le leader du gouvernement a insisté sur le fait.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Je n'ai pas insisté sur le fait, je l'ai mentionné.

L'honorable M. McCutcheon: C'est une affaire de degré. Les Canadiens ne cherchent pas aujourd'hui une extension du mandat du comité mixte de crédit aux consommateurs, qui siège depuis trois ans et n'a pas encore présenté de rapport. Ils cherchent, de la part du gouvernement du pays, un exemple et une orientation, ce qui leur a fait complètement défaut, ce que le ministre des Finances ne leur a pas donné jeudi dernier. Tout ce qu'ils ont revient à des exhortations. Ils ont beau chercher, ils ne peuvent dire que: «Tout cela est très bien. C'est ce qu'il dit, mais que fait-il?» La réponse est «Rien».

L'honorable Arthur W. Roebuck: Honorables sénateurs, en premier lieu, j'aimerais aussi accueillir nos amis qui sont à la tribune, et plus précisément le vice-président de l'Association parlementaire du Commonwealth qui deviendra président sous peu. Il est un membre très éminent de cette association. Je l'accueille avec plaisir, et j'espère pouvoir le rencontrer au cours de la soirée, en répondant à l'aimable invitation du leader du gouvernement. Comme un ancien président de l'association, je l'accueille à titre de prochain président.

Permettez-moi maintenant de passer à ce sujet très sérieux.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Voulez-vous être le deuxième sur la liste, après le sénateur McCutcheon?

L'honorable M. Roebuck: Non, je ne crois pas, bien que j'aimerais beaucoup visiter l'Ouganda.

L'honorable M. McCutcheon: Moi de même. Je vous suis.

L'honorable M. Roebuck: Je n'aime pas faire la queue. C'est peut-être naturel, chez moi. Je n'aime pas me faire mettre en ligne. En abordant le problème que nous envisageons, j'espère exprimer ma pensée en toute humilité et, ainsi parler sans parti-pris politique mais je crois que mon honorable ami le sénateur McCutcheon aurait pu attendre que le comité ait l'occasion de faire ses preuves avant de le qualifier de trompeur-l'œil et d'affirmer que son travail sera sans valeur.

J'espère qu'en disant que c'était un simulateur, il ne faisait pas porter son accusation sur mon voisin de pupitre, le sénateur Croll, qui est coprésident du comité, qui sera sans doute chargé en grande partie de cette responsabilité et sur lequel nous comptons avec espoir, confiants qu'il obtiendra de bons résultats.

Je voudrais, dès le début, dire que j'appuie la motion et j'aimerais aussi dire au leader qu'il avait parfaitement raison de nous faire rappeler par le président dans cette circonstance, pour que nous remettions à l'étude les termes du mandat du comité spécial mixte du crédit aux consommateurs, dont mon ami le sénateur Croll est coprésident.

L'amendement vise à incorporer un élément d'une importance aussi grande aujourd'hui qu'hier: le problème de l'inflation. En dépit du travail du comité des finances—dont les recommandations très nébuleuses n'ont peut-être abouti à rien—et même si le Conseil économique est à étudier la question, j'estime qu'il était grand temps de mener une véritable enquête sur cet important sujet qui semble si peu compris et, soit dit sans vouloir paraître égotiste, mal compris.

C'est, sauf erreur, lorsque ce rapport a été fait, en 1959, que j'ai déclaré, durant le débat qui a suivi, mon opposition à l'instabilité de l'argent. J'ai préconisé alors un dollar honnête, et j'entendais par là un dollar qui achète aujourd'hui ce qu'il achetait hier et achètera demain, et j'ai dit que toute autre monnaie, tout autre argent, était malhonnête.

Selon le vieux dicton, que vous connaissez bien, l'honnêteté est la meilleure politique.